

**COMMUNIQUE DU 20 JUILLET 2021**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT**

visant les actions de la société :



initiée par la société :



présentée par :



Banque conseil, présentatrice et garante



Banque conseil, présentatrice et garante

**Morgan Stanley**

Banque conseil et présentatrice

**BANK OF AMERICA** 

Banque conseil et présentatrice

Veolia est également conseillée par :



**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE VEOLIA**

**TERMES DE L'OFFRE**

19,85 euros par action Suez (droits à distribution attachés)



Le présent communiqué est établi et publié par Veolia conformément aux dispositions de l'article 231-27 1° et 2° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

**AVIS IMPORTANT**

Dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'Offre par les actionnaires minoritaires de la société Suez ne représenterait pas, à l'issue de l'Offre ou, le cas échéant, de l'Offre Réouverte, plus de 10 % du capital et des droits de vote de Suez, Veolia a l'intention de mettre en œuvre, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication de l'avis de résultat de l'Offre ou, le cas échéant, au plus tard dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de l'Offre Réouverte, conformément aux articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 232-4 et 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Suez non apportées à l'Offre moyennant une indemnisation égale au prix de l'Offre, après ajustements le cas échéant.

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Suez en date du 20 juillet 2021, apposé le visa n° 21-338 en date du 20 juillet 2021 sur la note d'information établie par Veolia.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Veolia qui complètent la note d'information établie par Veolia seront mises à disposition du public au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'achat. Un communiqué sera diffusé pour informer le public des modalités de mise à disposition de ces informations.

La note d'information de Veolia est disponible sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le site internet de Veolia ([www.veolia.com](http://www.veolia.com)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**Veolia Environnement**

21, rue La Boétie  
75008 Paris  
France

*ou*

30, rue Madeleine Vionnet  
93300 Aubervilliers  
France

**Crédit Agricole Corporate and Investment Bank**

12, place des États-Unis  
CS 70052, 92547 Montrouge Cedex  
France

**HSBC Continental Europe**

38, avenue Kléber  
75116 Paris  
France

**Morgan Stanley Europe SE**

61, rue de Monceau  
75008 Paris  
France

**Bank of America Europe DAC (Succursale en France)**

51, rue La Boétie  
75008 Paris  
France

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres*

***Relations presse Groupe:***

*Laurent Obadia - Edouard de La Loyère*

*Tel.+ 33 1 85 57 85 23*

*[edouard.de-la-loyere@veolia.com](mailto:edouard.de-la-loyere@veolia.com)*

***Relations investisseurs & analystes:***

*Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze*

*Tél. : +33 (0)1 85 57 84 76 / 84 80*

*[investor-relations@veolia.com](mailto:investor-relations@veolia.com)*

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Veolia décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*